

# Fédération syndicale unitaire

## Comité technique spécial départemental de la Somme

Lundi 15 juin 2015

**Avec près d'un enseignant sur 3 en grève dans les collèges le 11 juin dernier dans une période peu favorable à ce type d'action**, les enseignants du second degré confirment leur rejet de la réforme du collège.

**Leur détermination reste entière en dépit de la publication des textes réglementaires le 20 mai, au lendemain d'une grève majoritaire**, et l'entêtement de la ministre à ne discuter que sur des textes d'application malgré les demandes réitérées de l'intersyndicale de rouvrir les discussions sur le fond de la réforme.

**Le SNES-FSU appelle à poursuivre les actions de toute nature dans les établissements au long du mois de juin** en continuant, par exemple, à débattre avec les parents, et à interpeller les élus. Il fera des propositions à l'intersyndicale du second degré pour amplifier la mobilisation en cette fin d'année scolaire et envisager, si la ministre persiste, des actions dès la rentrée de septembre.

**La ministre et le gouvernement doivent comprendre le message des personnels qui ne demandent pas à être rassurés, mais entendus !**

**Par ailleurs, la FSU souhaite exprimer avec force et détermination son refus de voir l'académie d'AMIENS fusionner avec celle de LILLE.** Ce refus n'est pas motivé par une quelconque idéologie régionaliste qui n'existe que partiellement au sein de l'actuelle région Picardie.

**NON, notre refus est motivé par l'idée que nous nous faisons des intérêts de notre service public d'éducation** et de l'accès aux droits de ses usagers, combinée à la défense des conditions de travail et donc de vie des personnels qui assurent ses missions.

**Favorables au maintien d'un service public d'éducation à la juste dimension**, prenant en compte les réalités de nos territoires, nous disons NON très clairement à la disparition de notre académie !

**Favorables à une offre de formation adaptée aux besoins en qualification de la population**, pour assurer notamment l'accès à des enseignements de qualité à tous les jeunes, quelques soient les territoires dans lesquels ils vivent, nous disons NON à la disparition de notre académie.

**Les personnels qui assurent les missions du service public d'éducation, notamment les missions supports et de pilotage doivent pouvoir continuer à exercer à AMIENS** puisque les besoins existent. Nous n'accepterons pas la fuite des emplois administratifs de notre région.

**Nous n'accepterons pas la disparition de l'académie d'AMIENS** et appelons l'ensemble des personnels à participer aux actions de demain, mardi 16 juin, pour faire entendre l'expression de l'intérêt général : **le maintien de l'académie d'AMIENS !**